

Demande d'inscription

MEDICAMENTS ET ALLAITEMENT

Nom :

Prénom :

Société :

Service :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Profession :

☐ libéral ☐ salarié ☐ autre :

souhaite s'inscrire à la session :

☐ 5-6 juin 2014

☐ 16-17 octobre 2014

Prise en charge :

☐ à titre individuel ☐ OPCA (FIF PL, OPCA PL, etc.)

☐ employeur ☐ OGDPC

Modalités d'inscription

Pour une inscription à titre individuel, envoyez votre demande d'inscription à Am-f | 342 route de la mairie | 73360 Saint-Pierre-de-Genébroz accompagnée de votre règlement établi à l'ordre de **LLL France**.

Pour une prise en charge au titre de la formation continue, nous vous contacterons pour les formalités administratives.



342 route de la mairie
73360 Saint-Pierre-de-Genébroz
France

Tél. : 09 63 00 03 80

coordinatrice@allaitement-maternel-formation.com

SIRET : 379 508 872 00015

Organisme de formation continue déclaré sous le
n° 11 78 011 46 78

www.allaitement-maternel-formation.com

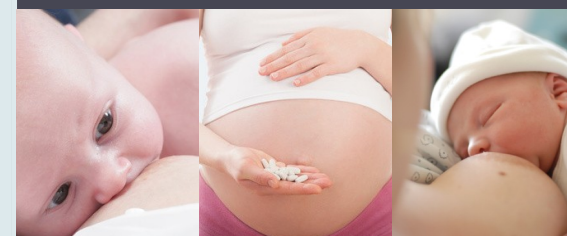


Un département de La Leche League France



FORMATION

Médicaments et allaitement



Stratégies thérapeutiques et pratiques officinales

2014 PARIS

Professionnels de santé

Public concerné

Conçu tout particulièrement à l'intention des équipes officinales, ce programme est susceptible d'intéresser les médecins et les sages-femmes dans leurs responsabilités de prescripteurs.

Pré-requis

Aucun, ce programme constitue un niveau 1

Nombre de personnes par groupe

Groupe de 15 participants maximum

Durée

14 heures effectives sur 2 jours

Tarif

560 € pour les deux jours (déjeuners inclus)

Dates

Deux sessions sur Paris :

- 5-6 juin 2014
- 16-17 octobre 2014

Intervenants

Docteur Raphaël SERREAU

Médecin pharmacologue

Chantal AUDOIN

Consultante en lactation certifiée IBCLC

Formatrice Am-f

Nos intervenants déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt et agir en totale indépendance de l'industrie pharmaceutique, des firmes fabricant ou commercialisant les préparations pour nourrissons, les matériels et les accessoires associés à l'allaitement.

Soigner en protégeant l'allaitement

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'accompagner les mères en identifiant les traitements appropriés au cours de l'allaitement, selon les recommandations de l'HAS.
- De conduire une analyse bénéfices/risques à partir des données de pharmacocinétique du passage des médicaments et des plantes dans le lait maternel.
- De comprendre les problèmes courants rencontrés par les mères allaitantes.
- De développer des propositions efficaces visant à protéger l'allaitement.
- De connaître les différentes pathologies du sein lactant et les traitements appropriés.
- De savoir conseiller efficacement les mères dans le choix et l'utilisation de divers matériels associés à l'allaitement.

Programme

Données de pharmacocinétique et réflexions bénéfices/ risques

Antalgiques simples - Antalgiques opiacés

Antibiotiques

Antidépresseurs

Œstro-progestatifs

Traiter la baisse de lactation

Phytothérapie

Les difficultés courantes

Pathologies du sein lactant

Tirer le lait, le conserver

Matériels et accessoires d'aide à l'allaitement

Présentation

Les connaissances scientifiques en matière d'allaitement maternel ont remarquablement progressé ces dernières années. De nouvelles stratégies de soin et de traitement ont émergé, les matériels et accessoires associés à l'allaitement ont été améliorés pour plus de confort et de praticité.

Interlocuteurs privilégiés des mères, les pharmaciens, préparateurs et prescripteurs jouent un rôle essentiel pour leur permettre de préserver leur allaitement tout en protégeant leur santé et celle de leur enfant.

Cette formation se propose de faire le point sur l'état actuel des connaissances en matière de médicaments et de pratiques de soin optimales qui permettent de préserver l'allaitement tout en protégeant la santé des mères et de leurs enfants.

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques interactives permettant à chacun d'être acteur de sa progression.

Nous mobilisons des supports pédagogiques variés : ateliers de cas cliniques, vidéos, cas de comptoirs, travail en petits groupes à partir de situations concrètes issues de la pratique professionnelle.

FORMATION CONTINUE

Ce programme peut bénéficier d'une prise en charge au titre de la formation continue (DIF, FIF PL, OPCA PL, OGDPC, crédit d'impôt, etc.). Il permet la validation de l'obligation annuelle de DPC et est susceptible de donner lieu à l'attribution de CERP.